

# Le préfet Hennion, inventeur de la police judiciaire moderne

**A l'occasion de l'acquisition d'archives inédites, le musée de la PP organise cet été une exposition consacrée au Préfet de Police Célestin Hennion. Portrait de celui qui donna, il y a 90 ans, à la PJ parisienne le visage qui est encore aujourd'hui le sien.**

**U**ne série télévisée a fait connaître au grand public les Brigades du Tigre. Le ton léger et l'atmosphère de la Belle Epoque font retrouver au spectateur des accents des aventures rocambolesques et décalées de Rouletabille ou d'Arsène Lupin. Pourtant, dépassée la carte postale des années 1900, rares sont ceux qui savent que la création, en 1907, des Brigades Régionales de Police Mobile représente une innovation importante pour la police de l'époque. Surnommées ainsi en référence à Georges Clemenceau, Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur, elles préfigurent les actuels Services Régionaux de Police Judiciaire.

L'instigateur de ces brigades mobiles est le Directeur Général de la Sûreté Célestin Hennion. Il n'en est pas à son coup d'essai et a notamment élaboré le premier fichier national du grand banditisme. Quelques années

plus tard, il marquera également la Préfecture de Police de son empreinte novatrice. Commissaire de police ayant gravi les échelons de la Sûreté Générale du Ministère de l'Intérieur, Hennion succède le 29 mars 1913 au Préfet de Police Louis Lépine. Deuxième policier de métier nommé Préfet de Police - après Carlier -, il s'intéresse plus particulièrement à la police judiciaire qui n'était pas au centre des préoccupations de son prédécesseur.

## Le terrain allié aux convictions

Celui qui avait débuté sa carrière comme inspecteur réforme la PP en homme de terrain, mais aussi en homme de convictions. Hennion a en effet exercé de nombreuses missions où il a pu éprouver son caractère républicain et méditer sur la fonction de la

police dans une démocratie : en 1895, il participa à la recherche des preuves de l'innocence de Dreyfus, puis enquêta longuement sur les milieux extrémistes, notamment de droite, enfin fut chargé de la protection des plus hautes personna-



Célestin Hennion succède à Louis Lépine au poste de Préfet de Police, le 29 mars 1913.

lités de l'Etat. Ainsi, par décret du 3 août 1913, il dote les services de police de la PP d'une organisation qui restera d'actualité durant la majeure partie du siècle. L'évolution est capitale puisqu'elle distingue trois missions de police fondamentale - le judiciaire, le renseignement et l'ordre public - confiées à trois entités autonomes.

Dans la pratique, la Direction de la Police Municipale, qui regroupait alors plus de 8 400 hommes, est chargée plus spécifiquement de la police des rues. Tandis que la Direction des Recherches est éclatée en deux services distincts : le Service des Renseignements Généraux et des Jeux et la Direction de la Police Judiciaire. Composée de 800 agents, cette dernière est déjà dotée de services spécialisés : Identité Judiciaire, Brigade Criminelle, Brigade de la Voie Publique, Brigade des Mœurs... Dans le même temps, sont créés des services judiciaires locaux précurseurs des actuelles Divisions de Police Judiciaires. Le 2 septembre 1914, moins d'un an et demi après sa nomination, Hennion doit quitter la Préfecture de Police en raison d'un état de santé préoccupant. C'est à regret, car il brûle d'étendre son élan novateur à d'autres domaines. Il mourra peu de temps après, le 14 mars 1915.

Hennion contribue à motoriser les services de police de la PP.

